

Le profil humain et spirituel du Père Lagrange

Bernard Montagnes, o.p.

L'état civil de Albert-Marie-Henri Lagrange, futur frère Marie-Joseph en religion, se présente ainsi : naît le 7 mars 1855, à Bourg-en-Bresse (Ain) de Claude-Pierre, notaire à Bourg, et d'Élisabeth Falsan, mariés à Lyon le 1^{er} mai 1850. De ce mariage naîtront neuf enfants dont cinq survivront, deux garçons (Louis et Albert) et trois filles (Pauline, Thérèse et Marie).

L'héritage familial

« *Je tiens à ce qu'on sache ce que je dois à mes parents* », écrivait le P. Lagrange en octobre 1930.

L'enfance d'Albert Lagrange s'est déroulée dans un milieu familial heureux, spécialement dans l'intimité de sa mère et de ses sœurs – le père est très pris par son étude notariale. Bien que très affectueux, Claude-Pierre est un peu distant. Son caractère réservé inspirait autant le respect que la tendresse : « *Je savais que j'avais une très grande place dans son cœur.* » Homme résolu, de nature énergique, capable de défendre et de protéger les siens, fait pour gouverner et administrer la maisonnée, c'était un chef de famille dans le sens traditionnel le plus traditionnel. Né travailleur, Claude-Pierre est devenu l'un des notables de Bourg, conseiller juridique de l'évêché et membre actif de la paroisse. Fervent chrétien, il se montre strictement fidèle aux observances de l'Église. Tout cela lui vaudra d'être « en proie à une sourde persécution comme clérical¹ ». De caractère loyal, il inspire à ses fils le sens de l'honneur, auquel le P. Lagrange attachera tant de prix.

« *La droiture était le principe même de l'éducation qu'il donnait à ses enfants ; selon lui, un vrai chrétien était d'abord un honnête homme.*² »

Sa mère, la fragile Élisabeth, comme on disait d'elle au moment de son mariage, est une femme d'intérieur, vouée à faire le bonheur des siens, sur lesquels elle règne avec tendresse. Elle a eu jadis la passion pour la peinture, mais elle a renoncé à exercer ses talents artistiques autrement qu'en aménageant sa maison. Sa délicatesse est telle qu'elle ne voit que le bien et

¹ *Souvenirs personnels*, p. 271-272.

² M.-J. LAGRANGE, *Albert Rambaud, 3 mars 1885-14 janvier 1913, Souvenirs de famille*. Plaquette imprimée de 36 p., s.l.n.d. Une note ajoutée à ce passage, écrit en 1913 à usage familial, un souvenir personnel : « Un de ses fils ayant passé son examen de baccalauréat à une session réservée aux candidats de Saint-Cyr, il l'obligea à concourir "pour ne pas débiter dans le monde en manquant à sa parole". Le voyant ensuite admissible, il eut un nouveau scrupule, de voir enlever à un autre une place qui ne serait pas occupée. Il fallut qu'un examinateur l'assurât que le candidat improvisé n'avait aucune chance d'être reçu définitivement. » Le même épisode est rapporté dans les *Souvenirs personnels*, p. 247 : « Je ne veux pas que tu entres dans la vie en manquant à ta parole. »

le beau : le reste lui échappe. Elle puise sa force dans la prière, mais sa mystique, toute lyonnaise, est pratique. Avec Albert, elle ne manque ni d'intuition (elle avait eu, dès l'enfance de celui-ci, comme une vision de son sacerdoce ; elle aussi avait remarqué de bonne heure son attrait pour l'histoire) ni de fermeté (séminariste à Autun, elle l'invite à faire preuve de moins de mollesse ; novice dominicain, elle l'exhorte à l'humilité et à l'obéissance). De sa mère, le P. Lagrange ne risquait pas d'hériter l'art de collecter et de faire fructifier l'argent : « Quand je suis prier, avouait-il en novembre 1907, aussitôt les finances baissent.³ »

Ce qu'il a hérité de sa mère transparaît dans ce qu'il analyse du développement humain de Jésus :

« On dirait qu'il y eut en lui, comme en d'autres, quelque chose de l'influence de sa mère. Sa grâce, sa finesse exquise, sa douceur indulgente n'appartiennent qu'à lui. Mais c'est bien par là que se distinguent ceux qui ont senti souvent leur cœur comme détrempe par la tendresse maternelle, leur esprit affiné par les causeries avec la femme vénérée et tendrement aimée qui se plaisait à les initier aux nuances les plus délicates de la vie.⁴ »

À ses parents, le P. Lagrange portait une affection passionnée, qu'il évoque jusque dans ses notes de retraite :

« Quels liens, car mon amour pour ces êtres chéris était passionné, profond ; cette tendresse qu'ils avaient pour moi, je l'avais toujours considérée comme mon bien le plus précieux. Rien ne m'aurait éloigné de ces chers parents, aucune considération de fortune ou d'ambition... Les quitter !⁵ »

« Quand j'ai quitté ma bonne mère, il m'a semblé que seul un amour plus fort pouvait vaincre mon indicible tendresse pour cette mère bien-aimée⁶. »

Cet arrachement, Jésus lui-même l'a éprouvé, lui dont le P. Lagrange n'a fait que suivre les traces :

« Il a montré par son exemple que l'attachement à la famille et au clan, devoir sacré, n'était pas le devoir unique et suprême. Il ne pouvait entrer dans son ministère sans quitter les siens, et il lui plut de déclarer qu'il préférerait à tous les autres ceux qui étaient dociles à la Parole de Dieu. Mais il s'était consacré durant trente ans à sa mère et à son père adoptif. N'aimaient-ils pas leurs mères ces jeunes hommes qui s'arrachaient à leurs larmes pour aller à leur devoir, eux qui, mourants, n'avaient que ce nom à leurs lèvres ?⁷ »

³ M.-J. Lagrange à X. Faucher, 24 novembre 1907 (ADP, fonds Faucher). « Mais, ajoutait aussitôt le P. Lagrange, vraiment je ne me sens pas le courage de laisser les études pour courir après l'argent. »

⁴ M.-J. LAGRANGE, *L'Évangile de Jésus-Christ*, p. 51.

⁵ *Journal spirituel I*, autobiographie de 1892.

⁶ *Ibid.*, retraite de septembre 1894.

⁷ M.-J. LAGRANGE, *L'Évangile de Jésus-Christ*, p. 611.

L'homme

Du P. Lagrange, tous ceux qui l'ont connu soulignent, à l'envi, son affabilité, sa distinction⁸, son éducation⁹, son urbanité¹⁰, qui le rendait aussi à l'aise avec le dernier des frères convers qu'auprès des grands de ce monde.

Sa réserve pouvait sembler de la froideur, mais ceux qui le rencontraient ne tardaient pas à découvrir en lui un homme chaleureux, attentif aux autres. En les accueillant, il avait pour eux « des gestes d'infinie prévenance, des gestes de maman¹¹. Lorsqu'il recevait ses étudiants ou ses visiteurs, l'après-midi,

« il aimait ces contacts. Il vous faisait asseoir à côté de lui dans sa chambre ou au jardin ; il traduisait avec vous du grec, de l'hébreu ou de l'allemand, corrigeait sans faiblesse vos fautes, vous rendait compte des devoirs écrits, vous exposait son point de vue sur les questions que vous lui soumettiez ; il était un professeur incomparable dans ces rencontres qu'il souhaitait voir se multiplier »¹².

Loin de se retrancher pour préserver la sérénité indispensable à son labeur scientifique, il savait prendre en charge les plus éprouvés. Ainsi l'a ressenti Alphonse Denat :

⁸ « Le P. Lagrange avait la distinction d'un gentilhomme et vraiment grand air. Le calme de l'âme, la réserve des attitudes, une nuance de mélancolie pouvaient apparaître au regard superficiel comme une froideur distante. Mais sous cet aspect qui était comme une défense naturelle contre tous ceux qui lui auraient fait perdre du temps, il cachait une âme vibrante et une délicatesse exquise. Ce savant et saint religieux avait une nature humaine charmante que ses parents et amis savaient tant apprécier », J. CHAINE, dans *Les Amitiés catholiques françaises*, 8 septembre 1938, p. 115. « Le P. Lagrange détestait la vulgarité ; il incarnait les vraies traditions de la politesse française, faite de distinction et de charmante simplicité. La première fois que l'on s'adressait à lui, on se trouvait un peu gêné si l'on songeait à la haute personnalité et au grand mérite de celui qui parlait. Mais il savait vous mettre à l'aise et vous pouviez aborder avec lui tous les problèmes qui intéressent un homme et un religieux ; vous étiez sûr d'être compris. Distinction et simplicité, les deux vertus humaines qui ont tant fait pour le rayonnement du P. Lagrange », M.-B. HUMEAU, dans *La Vie spirituelle* 55 (1938) p. 74.

⁹ À Saint-Maximin, en récréation, « il faisait preuve d'une courtoisie simple et prévenante envers tous, que je n'ai véritablement rencontrée que chez les gens de sa génération », R. BRUCKBERGER, dans *La Pensée catholique*, n° 238, p. 76.

¹⁰ « Il vivait avec tous dans la plus agréable fraternité. Accessible à tous, il accueillait tout le monde depuis le plus jeune Frère convers jusqu'au Père le plus âgé, avec une exquise urbanité », M. LABOURDETTE, dans *Revue thomiste* 92 (1992) p. 55. De même A. DENAT dans ses *Mémoires* : « Je le revois encore au parloir (en 1927), saluant mes parents avec cette urbanité, cette bonté que répandait le saint Jérôme du XX^e siècle, que j'aimais dès ce moment de tout mon cœur déjà angoissé. »

¹¹ M.-B. HUMEAU, dans *La Vie spirituelle* 55 (1938) p. 74. « Rien en lui d'un intellectuel renfermé, dédaigneux, dans sa tour d'ivoire. Sa bonté et sa délicatesse lui inspiraient des gestes d'infinie prévenance, des gestes de maman. Il s'intéressait à votre famille, à votre santé, à tous vos soucis et il savait vous aider. »

¹² M.-B. HUMEAU, dans *Les Amitiés françaises de Fribourg, Gallia 1937-1938*, p. 17.

« Il nous connaissait tous comme un pasteur connaît ses brebis, et quand je fus une brebis définitivement perdue, quand j'eus quitté le troupeau, il fut presque le seul de mes anciens frères, de mes anciens maîtres, à m'envoyer des lettres de quatre pages, qui me consolèrent durant des heures terribles, et qui font peut-être que me foi reste absolument inébranlable.¹³ »

Sa vivacité tranchait avec la placidité du P. Cormier, lequel lui reprochait ses « emballements ».

« Le Père général [Cormier] m'a toujours reproché mon impressionnabilité, ma vivacité ; il n'avait pas tort. [...] Ma précipitation bien connue avait gâté les choses. [...] Le Père général avait ainsi très heureusement réparé et prévenu les fâcheuses conséquences de mon emballement¹⁴. »

Dans son *Carnet de voyage* de 1935, Jean Guitton le dépeint comme un « esprit rapide, un peu précipité, fusant, jaillissant, se décidant vite ». Pourtant le P. Lagrange n'avait rien d'un impulsif brouillon : sa vie, son œuvre, montre une continuité sans faille, une maturation sans rupture. Si bien que, pour décrire ses attitudes profondes, on peut citer un texte de n'importe quel moment : aucun ne viendra le démentir. Il était un homme de longs desseins, mûrement réfléchis, jamais abandonnés (du moins de son fait). Si des consignes supérieures l'ont contraint de quitter le terrain miné de l'Ancien Testament, du moins n'a-t-il pas déserté le combat scientifique. La même continuité rigoureuse se manifeste du premier au dernier jour dans les attitudes fondamentales de sa vie dominicaine, dans son obéissance la plus scrupuleuse aux responsables de l'Église et de l'Ordre, dans son attachement convaincu à la doctrine de saint Thomas d'Aquin, dans sa fidélité indéfectible à la prière liturgique comme à la récitation du Rosaire. Sans nul doute les dons de grâce viennent ici couronner les capacités de la nature.

Un humaniste : il l'était par sa culture, lui qui, pour se délasser de ses travaux scientifiques, se délectait à lire dans le texte original les tragiques grecs ou les dialogues de Platon, les œuvres de Dante, de Shakespeare, de Goethe. Il l'était aussi par son expérience du monde, acquise à Paris durant ses études de droit, lorsqu'il fréquentait concerts et spectacles, expositions et conférences, ou même les champs de courses, sans compter les discussions amicales sous les ombrages du Luxembourg. Il l'était surtout par les valeurs naturelles sur lesquelles il ne transigeait pas : l'honneur (pas seulement celui de l'Église ou de l'Ordre, mais son honneur d'homme, de chrétien, de religieux), la loyauté (« *Si vous louez, recommandait-il, lisez sérieusement, mais s'il s'agit d'une critique*

¹³ A. DENAT, *Mémoires : Archives dominicaines de Toulouse*.

¹⁴ *Souvenirs personnels*, p. 202, 209, 210. Les deux dernières citations se rapportent à la proposition que le P. Lagrange avait faite en 1912 à Pie X de transformer la *Revue biblique* en une *Revue des études palestiniennes et orientales*.

*importante, lisez trois fois*¹⁵ »), la justice, à laquelle il tenait par-dessus tout :

« *Il ne peut pas être mal de pratiquer la justice envers tout le monde, et cette fleur de la justice qu'est la politesse ; l'impartialité qu'on témoigne de la sorte ne donne que plus de poids aux critiques qui accompagnent les éloges.*¹⁶ »

Comme en 1907, le *Bulletin de la semaine* avait publié une critique, injustifiée selon le P. Lagrange, il envoie à la revue un rectificatif qu'il conclut ainsi :

« *Cela soit dit parce qu'un catholique doit être inflexiblement pour la vérité, pour la justice et, à l'occasion, pour la reconnaissance.*¹⁷ »

Ce portrait demeurerait incomplet si n'y figuraient les riches qualités de cœur que recelait cet homme réservé et pudique. Elles se manifestaient dans la confiance que le P. Lagrange a toujours montrée envers les jeunes, les aidant ainsi à donner le meilleur d'eux-mêmes¹⁸. À quatre-vingts ans passés, c'est cette sympathie qui attirait auprès de lui à Saint-Maximin les jeunes étudiants de Montpellier qu'étaient alors François Daumas et Antoine Guillaumont, tous deux devenus par la suite des sommités universitaires¹⁹. Autre indice révélateur : les lettres adressées à des correspondants qui, au départ, n'étaient pas connus familièrement par le P. Lagrange, deviennent de plus en plus affectueuses, à mesure que croît l'amitié. Ainsi en va-t-il des relations avec Eugène Tisserant²⁰, avec Gustave Bardy²¹, avec Bruno de Solages²², avec Stanislas Lyonnet²³, avec Robert Devreesse²⁴ pour ne rien dire de la correspondance entretenue avec les vieux amis comme Henry Hivernat ou Albert Condamin²⁵. Quant à l'amitié par excellence (qui a pu exister avec d'autres sans avoir laissé de traces), c'est celle avec le P. L.-H. Vincent, celui à qui le P. Lagrange avait laissé des adieux si émouvants au moment d'être chassé de Jérusalem, le 14 décembre 1914 :

¹⁵ *La Revue biblique* 19 (1910) p. 299. Mgr de Solages rapporte l'avoir entendu dire dans ses cours : « Si vous voulez louer un auteur, lisez-le deux fois, mais si vous voulez le critiquer, lisez-le sept fois », *Bulletin trimestriel des anciens élèves de Saint-Sulpice*, n° 154 (1938) p. 450.

¹⁶ *Exégèse et obéissance*, p. 393.

¹⁷ M.-J. Lagrange à L. Scarpatett, rédacteur en chef, 29 décembre 1907.

¹⁸ Jean Guitton a bénéficié d'une telle amitié.

¹⁹ F. Daumas (1915-1984) comme égyptologue. A. Guillaumont (1916-2000) comme spécialiste des chrétientés orientales. Ce dernier a porté témoignage par écrit de leurs relations avec le P. Lagrange.

²⁰ B. MONTAGNES, « L'année terrible du Père Lagrange d'après les lettres à E. Tisserant », dans *AFP* 62 (1992) p. 329-383.

²¹ B. MONTAGNES, « La correspondance du Père Lagrange avec l'abbé Bardy », dans *Mélanges de science religieuse* 52 (1995) p. 65-86.

²² B. MONTAGNES, « Les lettres du Père Lagrange à Mgr de Solages (1925-1937) », dans *BLE* 91 (1990) p. 83-100.

²³ M. GILBERT, « Quinze lettres du Père Lagrange au Père Lyonnet : 1933-1938 », dans *Biblica* 71 (1990) p. 280-298.

²⁴ M. GILBERT, « Vingt-cinq lettres de M.-J. Lagrange à R. Devreesse (1928-1936) », dans *Revue biblique* 99 (1992) p. 471-498.

²⁵ L'une comme l'autre demeurent encore inédites.

« J'ai parcouru avant de partir tous les coins du cher Saint-Étienne ; j'ai fait ma tristesse d'Olympio, mais elle s'est changée en action de grâces, quand j'ai pensé à tout le bonheur que nous avons goûté en servant Dieu dans cette solitude, en travaillant à ce que nous avons pensé être l'honneur de l'Église, le bien des âmes, le règne de Jésus-Christ notre sauveur. Votre amitié a été une force pour moi et une joie, souvent la source de vives souffrances, mais c'est bien ainsi²⁶. »

La dédicace de *L'Orphisme* au P. Vincent en 1937, provoque quelque surprise à Rome où l'ensemble du manuscrit avait été envoyé à la censure²⁷. Rédigée solennellement en latin, à la manière d'une inscription lapidaire, adressée au P. Vincent « *in omni munere vitae amicissimo* », la dédicace s'accompagne d'une lettre publique au dédicataire dont le ton et les termes rappellent les adieux privés de 1914 :

« Notre amitié naquit aussitôt que nous nous vîmes, à Jérusalem, il y a plus de quarante-cinq ans, et fut le lien d'une collaboration qui se poursuivit dans des voyages d'étude, des visites de musées, un échange constant de vues sur les objets de nos travaux. L'accord, jamais exigé, n'en était que plus facile, et toutes les nuances personnelles, soigneusement respectées, se fondaient dans la même foi, la même espérance, le même amour de N.-S. Jésus-Christ. Nous avons toujours cru reconnaître, à sa douceur, la protection de la Vierge fidèle : c'est grâce à Elle, sans doute, que notre affection, toujours plus forte et plus solide, doit d'avoir conservé le charme des premiers jours, quand deux âmes s'aperçoivent qu'elles sont faites l'une pour l'autre. Que pouvait l'épreuve, sinon resserrer cette entente du cœur et de l'esprit ? Que pouvait l'éloignement, sinon rendre plus sensible notre attachement à l'œuvre commune ? De ces bienfaits, je rends grâce à Dieu. Ces sentiments très intimes, convenait-il d'en faire confidence au public ? Il m'a paru cependant, si près de leur jubilé, qu'il m'était permis de dire tout haut quel réconfort avait apporté dans ma vie une fraternité si vraie²⁸. »

Le savant

« Qu'il y ait une question biblique pour les hommes d'Église (écrivait le P. Lagrange en 1895) comme il y a une question sociale pour les hommes d'État, c'est ce qu'il est difficile de ne pas reconnaître. Et cette question biblique comporte une solution scientifique, c'est ce que l'encyclique *Providentissimus* rappelait naguère : le fondement du théologien est l'autorité inébranlable de la Parole de Dieu, mais il a le devoir de demander à la science la réponse aux questions que la science soulève.²⁹ »

²⁶ *Exégèse et obéissance*, p. 418-419.

²⁷ M.-J. Lagrange à R. Louis, 13 avril 1937. « Mon intention était uniquement de fournir une excuse à ce romantisme dont je ne suis pas coutumier. J'ai donc rédigé autrement, en alléguant le jubilé prochain de cette amitié. » Le texte antérieur à toute correction, celui auquel la lettre fait allusion, n'est pas conservé.

²⁸ M.-J. LAGRANGE, *Introduction à l'étude du Nouveau Testament : IV. Critique historique. Les mystères : l'Orphisme*, Paris, 1937. Dedicace. Ce volume est le dernier de la collection des « Études bibliques » publié par le P. Lagrange.

²⁹ Prospectus de la *Revue biblique*, 1895, 4 p.

Le P. Lagrange entend faire face au drame intellectuel que constituait pour l'Église catholique le choc de l'exégèse critique de la Bible venue des universités protestantes d'Allemagne. Vouloir tout prendre à la lettre dans la Bible créait un péril pour la foi : mettre en cause le livre inspiré au nom de la méthode historique en provoquait un autre non moins grave. L'Ancien Testament constituait le terrain d'affrontement le plus redoutable, spécialement les premiers livres de la Bible, non pas seulement pour savoir si le Pentateuque avait bien été écrit par Moïse en personne, mais surtout pour comprendre quelle interprétation donner des récits primitifs. Quant au Nouveau Testament, la *Vie de Jésus* publiée par Renan en 1863 révélait tout autant de difficultés touchant l'interprétation des récits évangéliques ; or à peu près rien de la littérature catholique antirenanienne n'avait apporté une réponse à prendre sérieusement en considération.

L'ambition du P. Lagrange est d'arracher à l'adversaire son arme la plus redoutable, de retourner au bénéfice du croyant un instrument scientifique qui semblait une menace pour la foi, de la convertir en moyen d'intelligibilité pour une lecture théologique de la Bible : telle est « *la plus haute entreprise intellectuelle qui puisse être tentée* », déclarait-il³⁰. Par là il se situe dans la filiation directe de saint Thomas d'Aquin (dont il se réclame expressément) : ce que l'un a fait pour la philosophie aristotélicienne, lui l'a accompli pour la critique historique. Pareille forme de service apostolique de l'Église pour le salut des âmes exige de s'imposer, par une compétence indiscutable, à la considération du monde savant, au lieu de s'enfermer dans le cocon douillet du milieu ecclésial et de se reposer dans la sécurité illusoire d'une confortable routine. C'était aussi, le P. Lagrange ne l'ignorait pas, prendre le risque de recevoir des coups de tous les bords.

S'établir à Jérusalem permettait de confronter le texte et le sol : à la différence de Loisy, le P. Lagrange n'a jamais voulu se confiner dans les livres. Il a payé de sa personne sur le terrain, au cours de voyages (parfois périlleux) d'enseignement et d'exploration, en collectant les inscriptions ou les vestiges archéologiques, en inspectant les chantiers de fouilles. Telle qu'il l'avait voulue l'École de Jérusalem était une École pratique d'études bibliques, conçue sur le modèle épistémologique de l'École pratique des hautes études à Paris. « C'était la consigne, rapporte M^{gr} de Solages, qui fut son élève : "*Regardez-donc. Vous ne direz pas : le P. Lagrange a dit, vous aurez vu vous-même*"³¹ .

En même temps la scientificité n'est pas pour lui une fin en soi, ni l'exégèse biblique un simple chapitre de l'histoire des religions : là réside la différence essentielle avec Loisy. La Bible, qu'on doit interpréter au moyen de tout l'acquis scientifique de la modernité, le P. Lagrange la reçoit en Église comme la Parole de Dieu. L'exégèse biblique comme il l'entend

³⁰ « La plus haute entreprise intellectuelle qui puisse être tentée, enlever l'arme de la critique aux incrédules et aux protestants dans le domaine de l'Écriture sainte », M.-J. Lagrange à M^e Frühwirth, 20 avril 1902 : *Archives générales de l'ordre des Prêcheurs (Rome)* XI, 66000.

³¹ Br. de SOLAGES, « Le Maître », dans *Mémorial Lagrange*, Paris, 1940, p. 350.

constitue une lecture théologique de la Bible, qui devrait aboutir à une théologie biblique, fruit ultime auquel il n'a cessé d'aspirer. « Dominicains et donc théologiens³² », ainsi définissait-il l'École de Jérusalem. Aucune cloison étanche ne doit séparer l'exégèse de la théologie, la recherche scientifique de l'adhésion croyante.

« Non, il n'est pas oiseux de rapprocher les mots "foi et raison, science et conscience, dogme et critique" ; il ne s'impose pas au contraire de devoir plus élevé à l'intelligence humaine que de les unir. S'il s'agit de sciences naturelles, il est trop évident qu'elles ne peuvent aboutir même à l'apparence d'un désaccord avec la foi. On peut en dire autant du résultat définitif d'une exégèse et d'une critique vraiment scientifique.³³ »

Ce qui n'était encore, en 1898, que déclaration programmatique est devenu, en 1938, œuvre accomplie.

À ne pas se cantonner dans l'orientalisme érudit, à aborder franchement les questions les plus épineuses touchant la Bible, le P. Lagrange renonçait par avance à la voie tranquille des honneurs universitaires pour s'engager dans celle, plus ardue, de la contestation et de l'épreuve. Aussi est-il guidé par une déontologie rigoureuse. Et d'abord de ne pas sacrifier les exigences de la vérité à des considérations d'opportunité.

« Ne vaut-il pas mieux exposer ma tranquillité et même ma réputation que de me taire par une prudence selon la chair ?³⁴ »

Jamais non plus, même pour complaire aux autorités de l'Église, ne donner de gages à l'orientation intégriste alors prédominante.

« Si on me trouve des tendances dangereuses, je ne demande qu'à me taire, malgré ma conviction que nous sommes dans la bonne voie. Nous ne voulons que le bien, et nous nous taisons si le silence est le mieux³⁵. »

Loyauté et sincérité sont des valeurs sur lesquelles le P. Lagrange ne transige pas. Étouffer la liberté de la recherche par des mesures de coercition lui a toujours paru dommageable, même vis-à-vis de ses adversaires les plus acharnés.

³² *Revue biblique* 24 (1915) p. 254.

³³ *Revue biblique* 7 (1898) p. 466. De même *Revue biblique* 10 (1901) p. 118 : « L'antipathie contre l'Église vient trop souvent des efforts maladroits de ceux qui, sans mandat, prétendent gêner, au nom de la foi, des recherches purement scientifiques ; ou du parti pris d'une piété mal entendue, qui vendrait la vérité pour des reliques fausses et considère toute critique comme une menace pour le dogme. » Et encore *Revue biblique* 13 (1904) p. 251 : « On peut faire de la critique très librement sans porter atteinte au dogme. Il convient seulement d'accorder à la sainte Écriture cette double marque de respect, qui est d'en recevoir les leçons avec esprit de foi et de faire appel pour la comprendre à toutes les ressources de la raison et des connaissances humaines. C'est ainsi que l'entendaient nos pères.

³⁴ *Souvenirs personnels*, p. 83.

³⁵ M.-J. Lagrange à un dominicain non identifié, 25 avril 1898 : ADP, fonds Faucher.

« Je suis trop sincèrement ami de la liberté d'écrire, qui est nécessaire aux écrivains pour la dignité de l'Église, pour vous demander d'intervenir pour les faire taire. Mais je vous demande de me laisser un peu de liberté pour leur répondre de temps en temps³⁶. »

Pouvait-il, en effet, laisser impunément bafouer sa réputation ? C'est ce qu'il demande au maître de l'Ordre, « gardien de son honneur de chrétien et de religieux³⁷. »

« Une longue expérience m'a convaincu qu'il ne faut point laisser mettre en suspicion ni l'orthodoxie ni l'honnêteté. Il y lieu, le plus souvent de répondre pour défendre son honneur de chrétien et sa loyauté³⁸. »

Le respect de la liberté nécessaire pour ses propres travaux, elle lui a été parcimonieusement mesurée par des autorités trop timorées.

« Il faut, pour continuer dans ces conditions, être bien pénétré des nécessités urgentes des âmes³⁹. »

Aussi, fort de cette obligation apostolique, ni contrôle mesquin ni répression brutale n'ont-ils jamais abattu son courage.

Le croyant

Le P. Lagrange se caractérise par sa fidélité indéfectible à l'Église, en un temps – celui de la crise moderniste – où pareille constance n'allait pas de soi. Son attachement filial a pourtant été mis à rude épreuve par les dirigeants de l'Église. Le maître de l'Ordre, le P. Cormier, ne prodiguait pas non plus les encouragements. De ce fait, les publications du P. Lagrange ne cesseront d'être entravées, depuis le commentaire de la Genèse en 1907 jusqu'aux derniers articles encore supprimés en 1937-1938. Jamais pourtant le P. Lagrange ne s'est dérobé à ses responsabilités. Écarté de l'Ancien Testament, il commente saint Marc. Blâmé par Rome après la publication de *Saint Marc*, il se met aux épîtres de saint Paul. Qui sait, si après une autre condamnation, il ne serait pas passé à l'Apocalypse ?

En 1912-1913, frappé par la répression, désavoué par Rome, obligé de s'éloigner, il confie à un ami :

« Je pense que si j'ai servi l'Église de mon mieux par l'action, le moment est venu de la servir par l'inaction, et que tout est bien quand on a quelque chose à souffrir. »

Pour donner droit de cité dans l'Église catholique à l'exégèse historico-critique, le P. Lagrange a dû en payer le prix. Chez lui l'exigence

³⁶ M.-J. Lagrange à M^e Frühwirth, 3 mars 1901 : *Archives générales de l'ordre des Prêcheurs (Rome)* XI, 66000.

³⁷ *Exégèse et obéissance*, p. 168 (4 novembre 1907).

³⁸ *Exégèse et obéissance*, p. 332 (5 mai 1912).

³⁹ M.-J. Lagrange à Condamin, 2 janvier 1905 : *Archives françaises de la Compagnie de Jésus*, fonds Condamin.

scientifique la plus rigoureuse est allée de pair avec une fidélité religieuse sans défaillance. D'un bout à l'autre de sa carrière, il a été un Frère prêcheur voué au service apostolique de la vérité.

Sa fidélité s'enracine dans la prière. Ceux qui sont allés à Jérusalem se mettre à l'école d'un enseignant ont découvert aussi un priant. « Nous l'avons vu en prière », attestent-ils. À travers les pages discrètes des *Souvenirs personnels* se devinent quelques expériences spirituelles décisives. On connaît aussi sa dévotion filiale à la Vierge Marie, dont il n'a cessé d'égrener le Rosaire. On sait également sa dévotion au curé d'Ars (dont il avait reçu la bénédiction), à Thérèse d'Avila (sur les reliques de laquelle il allait en pèlerinage depuis Salamanque), à Marguerite-Marie Alacoque (à laquelle le rattachait un lointain lien de parenté et de laquelle il attendait pour l'Ordre un renouveau de dévotion au Sacré-Cœur). Sans doute le moins visible est-il le plus décisif : le va-et-vient incessant du laboratoire à l'oratoire et vice-versa, son labeur scientifique prenant son germe dans la prière secrète.

Ainsi, dans un cahier de notes savantes recueillies en 1905 afin de préparer un livre sur le Royaume de Dieu, a-t-on la surprise de découvrir, après quelques pages d'érudition, une note prise durant la retraite d'octobre 1905, où le P. Lagrange esquisse le plan de son étude : les prophètes, Jésus, l'Église. Sur la même page, à la suite :

« À l'œuvre ! Noël 1905. Pressé, malgré mes tendances, à peser le poids de la tâche qui me fait frémir et qui m'épouvante, par une sorte d'incitation intérieure qui se reproduit quand je l'ai écartée, je me mets à l'œuvre, en implorant le secours de Marie... pour l'honneur de Jésus, le bien des âmes... Da mihi virtutem contra hostes tuos... Je me sens tellement incapable de mener à bien cet ouvrage que vous semblez me demander, ô Jésus, que cette impuissance même doit m'attirer votre secours.

Saint-Étienne, o.p.n. 26 décembre 1905⁴⁰.

Après une pareille effusion spirituelle, qui ne surprendrait pas dans le *Journal spirituel*, mais qui est inattendue dans un cahier technique, les notes de travail reprennent à la page suivante. Voilà une échappée révélant à quelle source le P. Lagrange puisait son inspiration.

De façon moins personnelle, dans des *Conseils pour l'étude*, qu'il adressait aux jeunes dominicains venus dès 1890-1891 faire leur théologie à Jérusalem, sans doute alléguait-il, à travers des citations de saint Jérôme et de saint Augustin, sa propre expérience chrétienne.

« Contemplation : (Jérôme, au prêtre Paulin, LIII, 10) "Je te le demande, frère très cher, vivre au milieu des textes sacrés, les méditer, ne rien connaître, ne rien chercher d'autre, ne crois-tu pas que c'est déjà, dès ici-bas, habiter le royaume céleste ?"

⁴⁰ Archives de Saint-Étienne à Jérusalem, fonds Lagrange. Cahier *Royaume*, p. 6.

*Prédication : (Augustin, De doctrina christiana, IV, c. 5, 7)
"Un homme parle avec d'autant plus ou d'autant moins de sagesse
qu'il a fait plus ou moins de progrès dans la science des saintes
Écritures."⁴¹ »*

Si, dans la Compagnie de Jésus, il a compté des amis qu'il estimait grandement (Albert Condamin, Alfred Durand, Léonce de Grandmaison, Jules Lebreton), si même il se plaisait à répéter *salus ex jesuitis* (du moins lorsqu'ils se seront ralliés à la bonne cause de l'exégèse critique), il y a trouvé des adversaires intraitables, auxquels il n'a pas eu droit de répliquer. Son ultime recours n'était autre que la prière. À son ami dominicain le P. Faucher, placé sous le patronage de saint François-Xavier, « *c'est mon saint de confirmation, explique-t-il ; nous lui demanderons que sa Compagnie ne soit pas trop acharnée contre nous*⁴² ». Alors que les hostilités battaient leur plein contre lui, de passage à Rome, il était allé célébrer une messe à l'autel de saint Ignace, de qui il espérait la réconciliation⁴³.

De l'approbation qu'il avait reçue de Léon XIII – moins comme une garantie administrative révocable que comme une expérience spirituelle irréversible –, le P. Lagrange, établi dans la paix, conforté dans la confiance, assuré de ne pas faire fausse route, a tiré la force de poursuivre jusqu'au bout le combat entrepris. Son grand dessein, lui n'en a entrevu le succès que de loin ; il en a surtout subi les avanies. À lui il a été donné de semer dans les larmes ce que d'autres récoltent dans la joie :

« Vraiment, nous avons créé un mouvement, d'autres en recueilleront le fruit : il nous suffit d'avoir travaillé pour Dieu. »⁴⁴

Le dominicain

L'attachement profond du P. Lagrange au fondateur⁴⁵ comme aux institutions de l'ordre des Prêcheurs se mesure davantage aux comportements qu'aux déclarations : depuis sa prise d'habit en 1879 jusqu'à son dernier jour en 1938, sa fidélité à saint Dominique ne s'est jamais démentie. Tout au plus a-t-il songé, à un moment crucial, à se retirer à la

⁴¹ *Archives de Saint-Étienne à Jérusalem*, Notes de cours. Dans l'original, les citations sont en latin.

⁴² M.-J. Lagrange à X. Faucher, 24 novembre 1920 : *Archives dominicaines de Paris*, fonds Faucher.

⁴³ L'anecdote provient du P. Vincent : bien qu'elle échappe à toute possibilité de vérification, l'existence d'un tel récit, à elle seule, est déjà probante.

⁴⁴ M.-J. Lagrange à P. Benoit, janvier 1936 : *Archives de Saint-Étienne à Jérusalem*, papiers Benoit.

⁴⁵ « S. Dominique ! Quelle nature ardente et généreuse, droite. Sans la moindre finesse de dissimulation. Quelle grâce enflammée, quelle prière pour les âmes. C'est vraiment une nouvelle effusion de l'Esprit de Dieu... » *Journal spirituel II*, 18 octobre 1925.

Chartreuse⁴⁶ pour s'effacer d'un combat où sa présence paraissait indésirable⁴⁷, mais il ne s'est jamais attardé à pareille hypothèse.

Ce qui frappe, c'est la largeur de ses vues, où éclate sa magnanimité. Son appartenance dominicaine ne faisait pas de lui un homme de parti. Être fils de Dominique ne constituait pour lui qu'une manière d'être fils de l'Église⁴⁸, il se fût sans doute mieux défini lui-même comme catholique dominicain que comme dominicain tout. À plus forte raison s'est-il senti étranger aux oppositions qui perpétuaient en France la discorde entre les disciples de Lacordaire⁴⁹ : imprégné par le libéralisme du P. Lacordaire⁵⁰ et pourtant fils spirituel du P. Cormier, il a réalisé son œuvre à Jérusalem sous la dépendance directe du maître de l'Ordre, avec l'aide de six frères issus de chacune des trois provinces françaises⁵¹. Lorsque l'Ordre achoppe aux calculs mesquins auxquels s'adonnaient les provinces pour sauvegarder jalousement leur singularité, « *l'esprit des provinces*, répliquait-il, *n'est pas inscrit dans les Constitutions*⁵² ». Le regard lucide qu'il porte sur sa propre province de Toulouse⁵³, qu'il affectionnait pourtant, témoigne du même éloignement de tout sectarisme.

À Saint-Étienne de Jérusalem, le P. Lagrange a vécu dans un couvent dont l'observance régulière n'était pas inférieure à celle de tout autre couvent de l'Ordre⁵⁴. Sans doute était-elle rendue plus austère encore par l'éloignement de la mère patrie et par l'ascèse de la vie studieuse. Conjuguer enseignement et recherche, comme faisait l'École biblique, avait

⁴⁶ Peut-être pensait-il à la chartreuse de Sélignac, foyer spirituel du diocèse de Belley, où il avait fait en 1879 une véritable retraite d'élection qui l'avait conduit dans l'ordre des Prêcheurs.

⁴⁷ « Je suis prêt à me soumettre à toutes les décisions du Saint-Siège, mais non à prendre la responsabilité, comme consultant, de tout ce que fera la Commission biblique. Si cela atteint à un certain niveau, je demande humblement la permission de me retirer à la Chartreuse et je disparaîs », M.-J. Lagrange à U. Fracassini, 29 avril 1906

⁴⁸ À tel point qu'il s'en faisait scrupule : « Vraiment, pour demeurer avant tout d'Église, j'ai trop négligé mon Ordre... Lire *La Vie dominicaine* [L'Année dominicaine] pour me remettre dans ce grand courant de piété », *Journal spirituel II*, 30 septembre 1924.

⁴⁹ Voir Bernard BONVIN, *Lacordaire-Jandel, La restauration de l'Ordre dominicain en France après la Révolution*, Paris, 1989.

⁵⁰ B. MONTAGNES, « La postérité du P. Lacordaire [le P. Lagrange] » dans *Mélanges de l'École française de Rome, Italie, Méditerranée* 101 (1989) p. 450-468.

⁵¹ Abel et Savignac de la province de Toulouse, Dhorme et Carrière de celle de Paris, Vincent et Jaussen de celle de Lyon.

⁵² « On ne fera rien [pour réformer les études dans l'Ordre] tant que toute objection tirée de l'esprit des provinces cessant, on ne réduira pas au strict minimum le nombre des *studia generalia*. L'esprit d'une province n'est mentionné ni dans les constitutions, ni dans aucune vie de nos saints, et c'est la cause principale qui a empêché jusqu'ici de faire des *studia* sérieux » *Votum* du P. Lagrange envoyé par écrit en 1907 à la Commission des études chargée d'élaborer la *ratio studiorum*, imprimé avec les autres documents communiqués à la commission, p. 22-23 : *Archives dominicaines de Toulouse*, fonds Lagrange.

⁵³ B. MONTAGNES, « Le thomisme du Père Lagrange », dans *Ordo sapientiae et amoris*, Mélanges Torrell, Fribourg (Suisse), 1995, p. 487-508 (p. 498-501).

⁵⁴ Hormis quelques dispenses en matière d'abstinence, à cause des difficultés d'approvisionnement. Quant à l'union de la prière et de l'étude, il suffit de rappeler ce que le P. Lagrange écrivait au P. Benoit en janvier 1938 : « Prions et travaillons, car l'un ne suffit pas sans l'autre pour un dominicain. »

rendu sa tâche d'autant plus ardue, mais le climat spirituel de la vie dominicaine s'avérait bénéfique :

« Les secours qu'offre la vie religieuse, écrit le P. Lagrange, paraissaient devoir suppléer à tout. L'idéal de sacrifice qu'elle comporte permettait d'envisager un long séjour loin des douceurs du foyer et de la patrie ; et son idéal de fraternité devait créer sur le sol foulé par le Christ un véritable atelier de famille où toutes les connaissances seraient mises en commun. [...] Des religieux sont, par définition, des hommes qui ont renoncé aux charmes de l'existence commune pour s'attacher de plus près aux vérités divines qu'enseigne la Bible, ou encore qui placent le charme de la vie à suivre les conseils de Jésus-Christ, terme des Écritures⁵⁵. »

Religieux de parfaite régularité, en tout irréprochable, le P. Lagrange faisait de l'obéissance un absolu, mais jusque dans l'obéissance il se comportait en homme libre. Il suivait en cela l'exhortation de la règle de saint Augustin (sous laquelle saint Dominique a placé ses fils) à se comporter *« non sicut servi sub lege, sed sicut liberi sub gratia constituti »*. Appelé avant 1914 à exercer des responsabilités à la tête du couvent, soit comme vicaire (1891) ; soit comme prieur (1892-1895, 1904-1910, 1910-1912), soit comme sous-prieur (en des temps où les prieurs étaient souvent en voyage), il a eu à faire respecter la régularité moins en imposant sa propre autorité qu'en stimulant la responsabilité de chacun.

« Dominicains et donc théologiens », les frères de l'École biblique, à la suite du P. Lagrange, ne se proposent pas de devenir de simples orientalistes ni de purs archéologues. L'orientation personnelle du labeur exégétique du P. Lagrange se définit clairement :

« Les études bibliques doivent être avant tout théologiques⁵⁶. »

« Dans l'Ordre de Saint-Dominique, l'érudition n'a jamais été la satisfaction d'une curiosité oiseuse, mais a toujours dû être coordonnée à la plus solide théologie⁵⁷. »

À cette condition le frère prêcheur remplira le ministère des docteurs au service de l'Église, ministère qui leur vaut, à eux aussi, l'auréole, explique le P. Lagrange,

« parce que leur ardente recherche de la vérité se terminait en Dieu, et que ce n'était point une spéculation abstraite, mais une amoureuse contemplation⁵⁸. »

Le P. Lagrange était bien conscient de sa responsabilité apostolique. La compassion de saint Dominique pour le salut des âmes, lui l'a spécialement ressentie devant le désarroi dans lequel les avancées de la

⁵⁵ *Revue biblique* (1915) p. 249, 252.

⁵⁶ M.-J. LAGRANGE, *Saint Étienne et son sanctuaire à Jérusalem*, Paris 1894, p. 166.

⁵⁷ *Revue biblique* 24 (1915) p. 253.

⁵⁸ *Journal spirituel II*, sermon de la Toussaint, 1^{er} novembre 1908.

science jetaient les esprits. Même après le décret *Lamentabili*, explique-t-il, demeure possible la liberté pour

« une défense critique et historique de la vérité, la seule qui ait aujourd'hui accès auprès de certains esprits, ceux-là même qui sont inquiets, et dont les angoisses doivent émouvoir le cœur de quiconque a vraiment pour eux une âme fraternelle⁵⁹ ».

Celui qui travaille au progrès des sciences bibliques n'est pas animé d'un réformisme anarchique. Il ne cherche rien d'autre que la miséricorde de la vérité⁶⁰. Ses mobiles, que travestissent ses adversaires, sont ceux d'une pastorale de l'esprit :

« Le bien des âmes toujours affamées d'une forte nourriture intellectuelle, le désir de faire servir à la vérité le travail et le progrès de l'esprit humain, le zèle de l'honneur de l'Église, à laquelle on ne doit jamais attribuer ce qui peut prêter aux railleries des infidèles, comme l'enseignent saint Augustin et saint Thomas⁶¹. »

Les exigences de cette forme de service de la vérité, il les a d'autant mieux mesurées qu'il se les est d'abord appliquées à lui-même, en acquérant la compétence scientifique la plus rigoureuse, la plus capable de s'imposer au monde savant. À propos du P. Vincent Scheil, futur déchiffreur et traducteur de la stèle d'Hammourabi, qui de Mossoul était venu à Jérusalem en 1890 ou 1891, le P. Lagrange écrit :

« Lorsque le P. Scheil est venu à Jérusalem, il y a quarante ans, il me disait qu'on le priait d'éditer en arabe des textes de saint Grégoire le Grand : "ce serait plus conforme à sa vocation". Je me suis permis de lui dire : "Devenez le premier assyriologue de France, ce sera encore plus conforme à votre vocation"⁶² »

C'est ainsi que le P. Lagrange a accompli intégralement sa vocation dominicaine.

Le spirituel

La découverte fortuite à Jérusalem, en janvier 1995, du second cahier du *Journal spirituel* (de 1896 à 1932)⁶³, révèle les dominantes du

⁵⁹ *Revue biblique* 16 (1907) p. 547-548.

⁶⁰ B. MONTAGNES, « Le Père Lagrange ou la miséricorde de la vérité », dans *La Vie spirituelle*, n° 699, mars-avril 1992, p. 191-200.

⁶¹ *Revue biblique* 8 (1899) p. 160.

⁶² M.-J. LAGRANGE à M^e Gillet, 12 juillet 1931 : *Archives générales de l'ordre des Prêcheurs (Rome)*.

⁶³ Égaré parmi les papiers qui accompagnent les plaques photographiques, fonds en cours de classement. Ce second cahier comporte une lacune durant la période de la guerre, car le cahier était resté à Jérusalem tandis que le P. Lagrange séjournait à Paris. Peut-être celui-ci a-t-il tenu alors un autre cahier, qui n'a pas été retrouvé. Et de même entre 1932 et 1938.

profil spirituel du P. Lagrange dans ses années de maturité⁶⁴. Le document permet d'entrer au cœur d'un domaine réservé au confesseur ou au directeur, mais qui est surtout celui du dialogue intime avec Dieu dans la prière.

Habitué depuis le noviciat à un inlassable travail sur soi que montre le premier cahier du *Journal spirituel* (de 1879 à 1895), le P. Lagrange ne témoigne d'aucune complaisance envers les défaillances qu'il découvre en lui et qu'il se reproche sévèrement. La mollesse ou la lâcheté, le peu d'attrait pour la mortification ou la séduction de la beauté. En ce domaine moral, la lucidité sur eux-mêmes des spirituels avancés excède à tel point les normes ordinaires des chrétiens moyens que la sévérité de leurs exigences surprend. Or, mesurer son insuffisance par rapport à la rigueur ascétique – eût pu jeter le P. Lagrange dans le découragement, si la confiance en la miséricorde divine – et en la Mère de miséricorde – ne l'eût emporté sur le sentiment de sa propre misère. *Miserere mei, Jesu benigne*, écrit-il en exergue de son cahier et répète-t-il en cours de route.

« *J'ai relu mes notes de noviciat : quelle décadence constante ! Alors quelle application, quelle ferveur ! Y revenir, je ne puis. Mais peut-être je connais mieux ma faiblesse, je suis plus abandonné à la miséricorde de Dieu. Il pourrait m'abandonner, c'est sûr, mais il ne le fera pas... Ô bon Jésus, abandonner un enfant de Marie...* » (17 octobre 1925.)

Plutôt que d'insister ici sur le constat négatif auquel procède le P. Lagrange, mieux vaut souligner les traits positifs, tels qu'il les formule lui-même. Et d'abord l'intention de se vouer au service de l'Église :

« *Je crois être certain, ô mon Dieu, dans votre lumière, de n'agir ni par vaine gloire, ni par l'agitation d'un esprit inquiet, mais pour l'honneur de votre Église... Vous voyez mon cœur... et plutôt à vous, ô Bien Suprême, que je sois aussi sûr de vous être agréable, de ne pas vous perdre...* » (20 décembre 1900.)

« *Mon Dieu, dans la lumière de ma conscience, dans la vôtre, il m'est impossible de prononcer que je n'ai pas voulu travailler pour l'Église, pour le bien des âmes. Avec cela bien des misères, mais il me semble que l'intention droite y était.* (28 septembre 1914.)

« *L'honneur de l'Église, il me semble que je l'ai toujours voulu, mais il me semble toujours entendre : quare tu enarras iustitias meas... [Psaume 49, 16] Dieu daigne-t-il se servir d'un pécheur comme moi ?...* (19 octobre 1927.)

Ensuite les tourments de l'obéissance, pour qui veut – accorder la docilité sincère à l'autorité avec la recherche loyale de la vérité. Du Saint-Siège, l'autorité ne se discute pas. Le P. Lagrange la reçoit avec foi comme

⁶⁴ Le premier cahier du *Journal spirituel*, connu depuis le début de l'enquête sur le P. Lagrange, a été utilisé – spécialement pour la période 1889-1895 – au long de la biographie.

autorité divine : « *Dieu est là* » (septembre 1898)⁶⁵. Une année après le décret *Lamentabili* et l'encyclique *Pascendi*, voilà qu'il note :

« *C'est un fait certain, et digne d'être apprécié surnaturellement, que cette force interne de la parole du Pape pour fixer les esprits, faire taire bien des inquiétudes, des troubles dangereux...* » (19 septembre 1908.)

« *Faut-il aller, s'interroge en 1908 le P. Lagrange, au-delà de l'obéissance due au Saint-Père, jusqu'à lui donner un témoignage extérieur [...] d'adhésion enthousiaste ?* » Et encore en 1909 : « *Faut-il sortir de ma réserve, faire des adhésions bruyantes, au lieu d'accepter simplement en toute soumission ce qui vient du Saint-Siège, selon les normes de la théologie ?* »

« *Je ne crois vraiment pas que ce soit mon devoir. Faut-il que tout soit entraînement et même flatterie, quand il est constant que ces tendances (de l'autorité) peuvent changer ?* » (21 septembre 1908.)

« *Je ne vois pas que ce soit mon devoir, je croirais même trahir ma conscience, puisqu'en somme on ne me demande rien de précis...[...] Si on condamne, je suis soumis d'avance. Mais changer des opinions que je crois vraies pour plaire, fût-ce au souverain pontife, dans une situation si grave, où il est du devoir de chacun de l'éclairer, fût-ce par le silence... abandonner tant d'âmes qui se raccrochent à cette liberté...* »⁶⁶ (septembre 1909.)

« *Dans mon cas, ce qu'il y a d'angoissant, c'est cette série de décisions qui sont destinées à barrer la route, à réparer les brèches, toutes dans un sens contraire à ce que nous avons fait ici. Se soumettre, c'est fait. Est-ce assez fait ? Ne suffit-il pas de la disposition de faire davantage, si l'on demande davantage ? Une fois encore, en présence de Dieu, en pensant à la mort, à l'amour de Jésus, à la protection de Marie, je ne crois pas qu'il y ait lieu de marcher positivement dans le sens indiqué sur toute la ligne. Quand a paru le décret *Lamentabili*, je me suis efforcé de le défendre, mais pour chacune de ces décisions... Obéissance joyeuse, sans boudier, mais en laissant la responsabilité à ceux qui la prennent.* » (1^{er} octobre 1913.)

« *Je suis prêt à faire ce qu'on me demandera. Donner des approbations bruyantes, chercher à plaire n'est pas exigé. – Silence.* » (3 octobre 1913.)

Les déclarations précédentes datent de la période d'avant-guerre, celle où la crise moderniste était la plus virulente et où les autorités de l'Église et de l'Ordre étaient le plus en retrait. Aussitôt après la guerre vient une brève période d'apaisement, qui se marque dans le *Journal spirituel* :

⁶⁵ Les déclarations publiées dans la *Revue biblique* ne laissent subsister aucun doute à ce sujet. « La Bible est un dépôt confié à l'Église, qui seule peut déterminer jusqu'où s'étend son contrôle » *Revue biblique* 1 (1892) p. 2. « Si l'Église se prononce, il est impossible qu'elle se trompe sur l'étendue de son pouvoir », *Revue biblique* 9 (1900) p. 138.

⁶⁶ La phrase est demeurée en suspens, la réponse sous-entendue (« je ne peux pas, je ne dois pas ») étant suppléée par la file de points de suspension.

« *Mon Jésus, je ne suis plus rien : quel bonheur ! Mais je veux être à vous. Puissé-je être assez petit, assez inutile, assez rien pour passer pour novice... le dernier venu, qui a tout à apprendre, qui défère à tous... Je vous demande comme une grâce singulière l'apaisement de la conscience, relativement à ce que j'ai enseigné et écrit, par une voix autorisée ; après cela l'oubli ; le commencement d'une vraie vie intérieure... où vous voudrez...* » (Vendredi saint 30 mars 1923.)

« *Grand sentiment d'abandon : le point d'anxiété, c'est la question doctrinale ; je crois mes intentions pures ; mais peut-être en fut-il ainsi de certains hérétiques. Ce qui doit me rassurer, c'est que j'ai toujours tout soumis à l'examen, que je suis dans l'intention sincère de cesser, de rétracter ce qu'on voudra. Alors je m'abandonne. [...]* »

« *Je me disais que ma véritable action sur les âmes était par l'étude. Mais si les âmes ont été troublées ? [...] Seulement au lieu d'édifier, j'ai troublé bien des âmes. Cruelle perplexité... Quel fardeau, quoique les autorités paraissent maintenant plus favorables, elles distinguent alors et aujourd'hui. Pardonnez-moi, Seigneur, mes ignorances.* » (27 septembre 1924.)

Le P. Lagrange demeure alors dans la même disposition intérieure d'obéissance paisible, de docilité sincère, d'humble dépendance :

« *Je renouvelle la déclaration très expresse que j'ai exprimée souvent, récemment encore au Père Général [Paredes] : je regrette sincèrement et du fond du cœur de n'avoir pas été assez docile à la direction de mes supérieurs et du Saint-Siège. Je n'ai pratiqué l'obéissance que dans ses limites certaines... ne me souciant pas assez de suivre ce qu'on désirait, m'en remettant à Dieu du résultat. Du reste je sou mets absolument tout ce que j'ai écrit au jugement de la Sainte Église, représentée par le Pape, vicaire de Jésus-Christ. Si telle parole devait être condamnée, je la rétracte d'avance. Je ne crois pas cependant avoir jamais été de mauvaise foi : j'ai eu toujours un désir ardent de propager les bonnes études, des études qui, par d'autres mains, feraient honneur à l'Église. Je ne crois pas me faire illusion sur mon talent, qui a toujours été médiocre, n'aboutissant à quelque chose qu'à force de recherches, mais tellement variées, qu'il est clair que je n'ai excellé en rien. J'ai toujours travaillé trop vite, négligeant de porter mes écrits à un meilleur état, de sorte que toujours en y revenant j'y trouve des lacunes, des inattentions, de l'incohérence. Que mon bon Jésus daigne me pardonner : vraiment j'aurais voulu le faire connaître et aimer, fût-ce de cette façon secondaire et imparfaite. [...]*

[signé :] fr. M.-J. Lagrange, *B. Mariae servus et filius*
(22 octobre 1927).

Dernier trait – mais non pas le moindre – de la figure spirituelle du P. Lagrange : sa dévotion omniprésente à la Vierge Marie, spécialement sous le vocable de l'Immaculée, à laquelle il se considérait comme voué dès avant sa naissance. Voici ce qu'il en écrit le 1^{er} octobre 1924 :

« *Regina sacratissimi Rosarii o.p.n. Ô Marie, conçue sans péché, priez pour nous.*

« En 1854 on éleva à Bourg, sur le portail principal de l'église, une statue Mariae Immaculatae Deiparae... à laquelle j'ai dédié le commentaire des Juges. Quelle dut être la joie de ma mère, née à Lyon, au pied de la Vierge Immaculée de Fourvière, aimant les Filles de la Charité à qui venait d'être donnée la Médaille miraculeuse... Combien de fois dut-elle recommander à l'Immaculée l'enfant qu'elle portait ! Je suis né le 7 mars 1855, la première fête de S. Thomas après la proclamation du dogme... »

« Il est tout de même singulier qu'au noviciat j'ai récité si souvent l'office (petit) de l'Immaculée-Conception, et que ma seule épreuve au collège de Saint-Thomas ait été d'être mis à la porte pour m'être levé quand un professeur voulait nous imposer la formule de la Somme... Cela eut une grande influence sur mes dispositions de doctrine... Ensuite mon opération, que je ne voulus décidément pas tenter à Lausanne parce que Marie n'était pas dans cette clinique, qui s'est faite sous l'église de Fourvière, que je regardais si souvent avant et après. »

« Ce matin je me suis aperçu que depuis le changement liturgique j'avais remplacé la messe du Rosaire par la messe Salve Sancta parens, sans bien réfléchir que ces jours-là je pourrais dire la messe de l'Immaculée-Conception comme je faisais autrefois aux fêtes simples. Aujourd'hui j'ai repris mon ancienne coutume... Sauvez-moi, ma bonne Mère : on dira qu'elle a été bonne et compatissante de sauver ce pauvre misérable en l'amenant à son Fils... Oui, menez-moi à ses pieds, confus, repentant, désirant l'aimer, le faire connaître, le faire aimer. »

Son attitude intérieure envers Marie est celle du saint esclavage (il ne semble pas en avoir pris l'inspiration chez Grignon de Montfort). *Beatae Mariae servus et filius*, se proclame-t-il le 22 octobre 1927.

« Demeurons un petit serviteur de Marie, humble et caché... »
(22 septembre 1921).

« Vous m'avez racheté, ô Marie ! Je suis donc votre libéré, votre serviteur, votre enfant. » (24 septembre 1921.)

« J'ai mis spécialement dans les mains de ma Mère le reste de ma vie... Je crois qu'elle a accepté... Nouvelle raison de ne faire aucun acte de disposition propre. » (3 avril 1926.)

« Très douce Vierge Marie, je renouvelle mon abdication et mon servage entre vos mains. Mais : Monstra te esse matrem servi tui. »
(14 octobre 1929.)

Son œuvre d'exégète aussi est placée sous l'invocation : *« l'espoir de recevoir de Marie le lait de la sagesse divine »* (26 septembre 1921) :

« Je suis sûr que ce que je fais est imposé par l'obéissance, donc voulu par Dieu... Quant à la doctrine, à certaines choses nouvelles, je suis assez encouragé pour marcher dans ce que je crois être la vérité... Je ne me suis pas caché, on veut que je continue : demander la prudence dans l'opportunité n'est pas demander une volte-face. Soyons donc prudents, »

surtout respectueux, dans une sincère humilité. Et vous Marie, Reine de Vérité, la Lumière, faites que je voie ! (27 septembre 1898.)

« J'ai renoncé à tout ce qu'on m'a demandé, sans pouvoir me décider à suivre des études purement profanes d'une façon définitive... Peut-être le bon accueil fait par le P. Général au volume sur le messianisme est-il un indice : peut-être pourrai-je employer utilement mes forces sur les Évangiles, auxquels je viens si tard, avec sentiment de mon indignité, appréhension des dangers, mais avec un attrait renouvelé pour la personne de Jésus, mon Seigneur... Et dans tous cela... cadent a latere tuo mille et decem millia a dextris tuis... Dans cette sauvegarde si étonnante, j'ai toujours reconnu la main de ma bonne Mère... » (21 septembre 1908.)

« Bien conscient qu'il importe peu que je fasse le commentaire de S. Jean. Vous pouvez en susciter un autre, mille qui feraient mieux. Je pense qu'après mon baptême, le 12 mai 1855, on m'a conduit à l'autel de Marie, on a lu, en mettant l'étole au-dessus de moi, l'évangile In principio... Si, dès lors, vous m'aviez imposé ce travail, fait cet honneur, car vous savez que je m'en juge indigne. » (15 juillet 1922.)

« "Mais enfin comment se fait-il que nous n'avez pas été condamné ?", me disait le P. Lehu. Dans mon intérieur j'en remerciais Marie, ma Mère, c'est ce qu'il faut toujours faire. Magnificat, moins pour moi auquel l'humiliation aurait été salutaire, que pour ceux auxquels elle aurait fait mal... » (22 octobre 1925.)

De manière particulière, la rédaction de *L'Évangile de Jésus-Christ* en 1927 a été sous le signe de Marie :

« Très douce Mère, Marie Immaculée, Reine du Très Saint Rosaire, c'est pour vous plaire que je commence [L'Évangile de Jésus-Christ], et par vous à votre Fils : aidez-moi. Faites-le moi mieux connaître, donnez-moi de l'aimer et étant devenu uni à ses sentiments, d'avoir pour vous son amour, sa tendresse, et étant aussi votre esclave, la docilité et le dévouement d'un bon serviteur. ... Suppléez à tout ! S. Joseph priez pour moi, S. Dominique, aidez votre enfant [signé :] fr. M.-J. Lagrange. » (12 juin 1927.)

« À l'hôpital de Marseille, j'avais promis à N. S. d'écrire sa vie, peut-être, ou du moins quelque chose d'équivalent... Je me suis toujours senti ramené à cette idée, étant si peu sûr d'y arriver en passant par le long détour de la philosophie. Quelque chose d'assez simple. Enfin, j'ai commencé le 22 juillet, j'ai continué, et maintenant c'est écrit – presque la moitié – L'Évangile de J.-C., un commentaire très simple de la synopse... Quelques petites études en travers. Je remercie N. S. et sa très Sainte Mère de m'avoir donné assez de santé et de facilité pour faire ce travail, qui fera peut-être du bien à quelques âmes. Mon intention est de continuer.

À Marseille... Dieu a permis, voulu cette maladie : sûrement pour mon bien si j'en avais profité... J'ai été mis dans l'impuissance, je me suis plus abandonné... mais que d'impatiences... j'ai prié et, pour la première fois peut-être, conçu un vrai désir de connaître au ciel S. Dominique, d'autres saints. Combien de fois les nuits ai-je récité le Veni Sancte

Spiritus et emitte caelitus... ou le Sacris Solemniis ; ma confiance en Marie, que j'allais saluer de loin dans son sanctuaire de N. D. de la Garde... » (15 octobre 1927.)

Redoute-t-il que la censure romaine n'autorise pas *L'Évangile de Jésus-Christ*, c'est vers Marie qu'il se tourne :

« Impressions d'amertume : retard de L'Évangile de J.-C. à la fin de novembre. Crainte qu'il ne soit arrêté. Anxiété pour l'avenir de l'École. Inquiétude très vive pour la formation des étudiants de Saint-Maximin. Notre-Seigneur agrée-t-il que je travaille encore par moi-même, ou veut-il me consacrer uniquement à former d'autres bonnes volontés. Je tâche de m'établir dans l'indifférence. Undique augustiae. Il me semble cependant que si je ne désire vraiment que faire ce que veut Mon Jésus, pour ce peu qui me reste de vie, même si c'est un troisième lot, des souffrances sans action... ce serait plus dur, mais toute ma destinée est entre les mains de Marie, je ne veux rien refuser, sans rien demander, tant je suis faible. » (18 octobre 1928.)

« Violente imagination qu'on m'interdira de publier L'Évangile de J.-C. Eh bien ! je ne veux pas m'endormir, ô ma bonne Mère, sans vous promettre, par écrit, que, dans ce cas, mon premier acte sera de dire un Magnificat ; le second de me soumettre humblement (24 octobre 1928.)

La suite de ses travaux scientifiques, et jusqu'à leur objet, est confié de la même façon à Marie :

« Donc le 8 septembre, je me remets de nouveau entre les mains de ma Maîtresse et Mère : c'est pour cela que je ne fais aucune démarche ; l'initiative doit venir d'elle. J'ai beaucoup hésité si je ne ferais pas un manuel de critique textuelle. J'y renonce. Il me semble qu'il vaut mieux aborder la question des origines du mysticisme. [...] Le mysticisme, manqué dans Platon, exterminé par Aristote, était en germe dans l'A. T. avec l'amour de Dieu : il se développe in Christo Jesu. À vos pieds, Mère tendrement aimée, Maîtresse à laquelle je veux obéir. » (8 septembre 1928.)

« Faut-il renoncer à l'étude, me préparer à la mort par la prière, au commencement de vie purgative ? Il me semble que je dois encore travailler pour votre Fils, ô Marie ! pour le faire connaître et aimer, désirer... Je suis revenu avec une persuasion intime que c'était le dessein de Dieu. Est-ce pour que je fasse encore un livre ? J'avais renoncé à la critique textuelle pendant la retraite ; pourquoi m'y suis-je mis aussitôt après ? Je désire sincèrement en être dégagé, ce sera un signe que vous préférerez : avant Jésus-Christ, dont l'idée me revient ce soir, avec une sorte d'évidence, dont fera partie ce que je nommerais Judaïsme et Hellénisme... Ce seront deux parties qui feront désirer votre avènement, ô Jésus ! La 3^e partie, après J.-C., sera pour un autre... Alors chargez-vous de me préparer à la mort, ô ma bonne Mère ! » (9 octobre 1929.)

« Le 1^{er} vol. de l'Évangile de J.-C. d'Albert Fériet, est arrivé à Jérusalem le jeudi 31 septembre [1930]. Le jour du Rosaire, les Pères m'ont souhaité très affectueusement mes cinquante années de profession. Je suis sous le coup de l'amende honorable ; pourtant je dois rendre grâce

à N. S. qui m'a souffert, qui m'a permis à la fin de faire un livre dont on dit qu'il est utile aux âmes. Faut-il en écrire un à la gloire de Marie ? Certes si je pensais qu'elle me désigne pour cela... Mais cela me paraît si difficile, à cause des apocryphes ! J'ai dit ce que suggérait l'Évangile. Toutefois cette proposition qui me vient de Montpellier, de la Mère Emmanuel Mazas, des Pères Jaussen et Amiable, pénètre peu à peu. Très douce Mère, faites-moi connaître votre désir ! (8 octobre 1930.)

Dès le début, l'École biblique elle-même a été confiée par son fondateur à l'Immaculée (la fête du 8 décembre devenant la fête patronale de l'École). Ainsi l'année 1898, où s'élève la tempête consécutive au congrès de Fribourg :

« Messe de l'Immaculée Conception. Abandon sans réserve de l'École entre les mains de Marie Immaculée : elle lui est dédiée, c'est son œuvre... Le mois du Rosaire nous a toujours été propice. » (27 septembre 1898.)

De même après l'ébranlement de l'École que provoqua la défection de celui qui en fut le directeur de 1923 à 1931, lorsque le P. Lagrange dut, à l'âge de soixante-seize ans, se remettre à la tête :

« Le 18 février (je crois), assurance intime que Marie reprend la direction de l'École. Tui sumus... » (février 1932.)

Ainsi le *Journal* révèle-t-il, de l'intérieur cette fois, à quel point, chez le P. Lagrange, le spirituel est inséparable de l'intellectuel. Tel fut le fondateur de l'École biblique, chrétien exemplaire et dominicain modèle.